

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Publié le

ID: 073-247300528-20240326-2024\_03\_26\_23-DE

N°2024\_03\_26\_23

Envoyé en préfecture le 04/04/2024 Reçu en préfecture le 04/04/2024

## COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet 73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice: 36 Quorum: 19

Présents: 29

Ayant donné un Pouvoir : 03

Absents: 04

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 32 <u>Résultat du vote</u> : Abstention : 0

Suffrages exprimés: 32

Pour: 32 Contre: 0

Majorité absolue des suffrages

exprimés: 17

<u>Secrétaire de séance</u> : Georges CAGNIN

Date de la convocation :

13/03/2024

29 Présents : Avressieux : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier. Belmont-Tramonet: Mme BOURBON Marie-Christine, M. VERGUET Nicolas. Champagneux: Mme SAUNIER Elise, M. CAGNIN Georges. Domessin: Mmes ANDRE Valérie. HERRAULT Françoise, MADELON Caroline, M. LESAGE Claude. La Bridoire: Mmes BEGUIN-BECHEROT Nathalie, JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. Beauvoisin: Mme FERRARI Pont de Myriam, BERTHOLLIER Christian, LECOCQ Pascal, LOMBARD Daniel, PEYSSONNERIE Daniel. *Rochefort: / . Saint Béron:* Mme VERRIER Muriel, MM. LARDE Alain, PERROT Alain. *Saint* Genix-les-Villages: Mmes **COUDURIER** Françoise, MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude, REVEL Daniel. Sainte Marie d'Alvey: M. PERSON Philippe. Verel-de-Montbel: M. CEVOZ-MAMI Christian.

<u>03 Pouvoirs</u>: M. ARGOUD Yves à M. PERSON Philippe, M. PUGNOT Bertrand à M. PARAVY Jean-Claude, Mme YACONO Céline à M. LOMBARD Daniel.

<u>04 Absents</u>: Mme LABBAY Catherine, MM. BILLON Pierre, PERSON Philippe, PICHE Barthélémy.

## **OBJET: BUDGET ANNEXE ZAE LA TUILIERE:**

AFFECTATION DES RESULTATS 2023 AU BP 2024

Considérant les résultats du compte administratif 2023 ci-dessous,



ID: 073-247300528-20240326-2024\_03\_26\_23-DE

ZAE LA TUILIERE	CA 2023
Recettes de fonctionnement	273 551.44
Reprise excédent N-1	
Dépenses de fonctionnement	273 551.44
Reprise déficit N-1	
Résultat de fonctionnement	0.00
Recettes d'investissement	177 328.75
Reprise excédent N-1	
Dépenses d'investissement	189 474.63
Reprise déficit N-1	
Résultat d'investissement	-12 145.88
RESULTAT DE CLOTURE	-12 145.88

Après avoir examiné le compte administratif,

Constatant qu'il fait apparaître un solde nul en section de fonctionnement et un solde déficitaire en section d'investissement,

Monsieur le Président propose d'affecter les résultats comme suit au budget primitif 2024 :

12 145.88 € au compte 001 – Dépenses d'investissement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'approbation du compte de gestion et de compte administratif du budget annexe ZAE La Tuilière,

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Par 32 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention,

➤ APPROUVE l'affectation des résultats 2023 du budget primitif 2024 comme suit :

12 145.88 € au compte 001 – Dépenses d'investissement

➤ MANDATE le Président pour faire le nécessaire.

## Le Président,

- -Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.
- -Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus. Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 04/04/2024,

Le Président, Paul REGALLET Le secrétaire de séance, Georges CAGNIN